

NAO salaires 2018

Chers(es) Camarades,

Comme vous le savez déjà, nous avons perdu notre représentativité de Branche jusqu'au prochain cycle électoral (2021) et ce, pour quelques voix malheureusement.

Ainsi, nous n'avons pas été conviés pour participer aux dernières négociations de la Branche portant sur les augmentations de salaires mini conventionnels. Malgré cela, nous tenions à informer nos syndicats du résultat de ces négociations.

Voici donc la nouvelle grille des salaires mini de la branche applicable au 1^{er} avril 2018 que FO bien entendu, n'a pas validé.

Coeff	Salaire mensuel garanti (base 35H/semaine ou 152,19H/mois)		
	1 ^{er} mars 2017	1 ^{er} avril 2018	
210	1495	1 517	Agents
225	1500	1 523	
240	1505	1 528	
255	1515	1 538	
270	1525	1 548	
285	1535	1 558	
300	1545	1 568	
315	1555	1 578	
330	1580	1 604	
345	1670	1 695	
360	1783	1 812	
s375	1900	1 929	Agents Maitrise
390	2015	2 045	
405	2175	2 208	
420	2330	2 365	Ingénieurs et cadres
435	2490	2 527	
450	2650	2 690	
500	3040	3 086	
600	3825	3 882	
700	4810	4 882	
800	5985	6 075	

Rémunération garantie annuelle Base 35 heures	Année 2017	Année 2018
R.G.A. (niveau de responsabilité B)	17 941	18 210
R.G.A. (niveau de responsabilité C)	18 010	18 280
R.G.A. (niveau de responsabilité D)	18 570	18 849
R.G.A. (niveau de responsabilité E)	19 789	20 087
R.G.A. (niveau de responsabilité F)	23 564	23 917
R.G.A. (niveau de responsabilité G)	26 223	26 606
R.G.A. (niveau de responsabilité H)	31 421	31 892
Prime de panier	6,73	

Dans le cadre de la fusion des Branches Professionnelles introduites par le gouvernement en 2015, nous vous avons informé en 2017 que les Textiles Artificiels et synthétiques seraient impactés puisque les effectifs sont inférieurs à 5000 salariés et ce malgré le fait d'avoir créé une CPPNI en urgence.

Lors de la réunion de la commission de Fusion des Branches, la Fédéchimie a défendu son rattachement à la Convention Collective de la Chimie car, la majorité des entreprises de cette Branche sont classées SEVESO ce qui de fait, les rends plus proches. Le MEDEF et la CFDT demandent eux, le rattachement au Textiles Naturels, alors que la CFTC et FO demandent elles, son rattachement à la Chimie.

En conséquence, dans un sens comme dans l'autre, il n'en demeure pas moins que la Convention Collective actuelle va très vite être absorbée par l'une des deux précitées et que toutes les dispositions plus favorables que vous offre aujourd'hui votre convention collective risquent de disparaître (affaire à suivre).